

Procès verbal du conseil d'école du vendredi 18 octobre 2019.

Le conseil d'école est présidé par Mme GUEROUT.

Étaient présents :

- Mmes Mismacque, Feutry, Guérout, Mr Dulong professeurs des écoles
- Mrs Crépin, Bailly, Maires
- Mmes Bailly Lebas, Jennequin, Chabaille, Mr Moron représentants des parents d'élèves

Étaient absents excusés :

- Mme Delasalle, Inspectrice de l'Education nationale
- Mme Marino, Mr Ferriot, représentants des parents d'élèves

La séance débute à 19h00 à Hautbos. Mme Feutry est désignée secrétaire de séance

Ordre du jour :

1-Présentation des équipes, des effectifs

- St Maur : Mme Feutry : 6 PS + 13 MS + 4 GS
- Hautbos : Mme Mismacque : 9 GS + 13 CP
- Hautbos : Mme Guérout : 6 CE1 + 11 CE2
- Thérines : Mr Dulong: 16 CM1+10 CM2

Pour la rentrée de septembre 2020, 11 élèves sont prévus.

2-Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est lu et approuvé à l'unanimité.

3-Projet des classes

-Piscine : au 1^{er} semestre, les classes de Mr Dulong et Guérout se rendent à la piscine. Au second semestre, la classe de Mme Mismacque ira à la piscine ainsi que les 4 grandes sections de l'école de St Maur.

-Participation des deux classes de Hautbos et de la classe de St Maur à l'opération « Nettoyons la nature ».

-Demande de participation des 4 classes à un spectacle proposé par la CCPV. L'école de Hautbos ira voir le 22 novembre le spectacle «Extra Bal». L'école de Thérines ira voir un spectacle au deuxième trimestre. Mme Feutry ne sait pas si elle sera retenue pour un spectacle, tout dépendra du nombre de places disponibles.

-Les quatre classes du RPI assisteront à un spectacle de Noël le lundi 9 décembre matin à la salle des fêtes de St Maur.

-Les quatre classes du RPI ont effectué un cross le mardi 15 octobre matin à Thérines. Les enfants ont repéré le parcours à pied. Puis, quatre courses différentes ont eu lieu selon l'âge des enfants. Les enseignants remercient tous les parents qui ont aidé à banaliser le parcours.

-Participation de la classe de St Maur et des deux classes de Hautbos au prix du petit coopérateur organisé par l'OCCE. Chaque classe va recevoir des livres et devra voter pour celui qu'elle préfère.

-Inscription de la classe de Mme Feutry à l'USEP.

-Mr Dulong fera des sorties en vélo. La classe des CM continue son échange avec le lycée professionnel de Grandvilliers. Deux rencontres sont prévues à Noël et au printemps. Au programme, cuisine, théâtre et anglais.

4-Gestion du périscolaire et de la cantine

Mme Guérout rappelle qu'il serait nécessaire que le personnel de la cantine ait la liste des enfants qui mangent à la cantine à la sortie du car. Ainsi, on éviterait les erreurs (enfants qui descendent au mauvais endroit). L'information sera à remonter au centre social de Songeons.

Mme Jennequin fait remarquer que la fermeture du périscolaire le soir est compliquée pour les parents qui travaillent.

5-Bilan des coopératives scolaires

-St Maur : au 01/09/18 : 2 226,35€ et 1 601,69€ au 30/08/19 soit un déficit de 624,66€

-Hautbos : au 01/09/18 : 5 753,57€ et 4 675,42€ au 30/08/19 soit un déficit de 1 078,15€

-Thérines : au 01/09/18 : 2 774,82€ et 1 807,15€ au 30/08/19 soit un déficit de 967,67€

6-Kermesse

-Mme Guérout souhaite savoir si des parents sont motivés pour organiser une kermesse. Mmes Chabaille et Bailly ont commencé à collecter des lots.

Mme Feutry ne veut pas venir un samedi pour la kermesse. Afin, d'organiser la kermesse le samedi, Mme Bailly demande à Mme Feutry si elle veut bien organiser une petite représentation et le jour du spectacle, deux mamans prendront en charge les enfants de maternelle. Mme Feutry accepte.

L'assemblée décide de retenir la date du samedi 27 juin. Mme Feutry va vérifier la disponibilité de la salle auprès de la mairie de St Maur et la réserver si elle est libre.

7-Questions diverses

-Mme Chabaille demande qui est responsable des enfants qui descendent du car à l'arrêt du car de Thérines lors du 1er tour du car ? Mme Chabaille et Moron font remarquer que certains enfants sont imprudents. Il a été décidé de voir avec le centre social de Songeons afin que les accompagnatrices du périscolaire emmènent les enfants qui descendent du car à l'école de Thérines. De plus, Mr Dulong fera un travail sur la sécurité routière auprès de ses élèves.

-Mme Lebas explique que les collégiens n'ont pas une attitude correcte dans le bus (grossièretés, déplacements dans le car). Elle demande pourquoi les collégiens sont dans le même car que les enfants du RPI. Mr Crépin lui répond que c'est le conseil départemental qui gère les cars et que, dans un souci d'économie, les collégiens et les élèves de primaire sont dans le même car.

-Mme Bailly dit que les toilettes de l'école de Thérines sont parfois bouchées. Mr Crépin dit qu'il faudra voir avec Mme Hérel car il y a peut être encore la garantie décennale.

La séance est levée à 20H30

signature du secrétaire de séance
Mme Feutry

La Directrice de Hautbos
Mme Guérout

